

Rapport annuel 2021-2022

## DROIT DE PRÊT PUBLIC

Activités de la Commission du DPP et du Programme du DPP



150, rue Elgin Case postale 1047 Ottawa (Ontario) KIP 5V8 1-800-521-5721 ou 613-566-4378 dpp@conseildesarts.ca www.droitdepretpublic.ca

juin 2022

## Commission du droit de prêt public

## **RAPPORT ANNUEL**

sur les activités de la Commission du DPP et sur le Programme du DPP

2021-2022

#### **VISION D'UN RENOUVEAU**



Photo : Avec l'aimable autorisation de Bibliothèque publique d'Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Ville d'Ottawa

En 2012, le conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa (BPO) a donné la priorité absolue au réaménagement de sa bibliothèque principale. L'actuelle succursale Centrale du 120, rue Metcalfe, est située au même endroit que la bibliothèque Carnegie, première bibliothèque publique d'Ottawa, qui a ouvert ses portes en 1906. Après une vaste consultation publique amorcée en 2013, le conseil d'administration de la BPO a approuvé en 2015 la construction d'une nouvelle bibliothèque centrale de 132 000 pieds carrés.

En 2016, la Bibliothèque publique d'Ottawa et Bibliothèque et Archives Canada (BAC) ont commencé à explorer un partenariat novateur qui donnerait lieu à l'aménagement d'un nouvel espace commun. C'est ainsi qu'est née la vision actuelle d'une installation combinée de plus de 200 000 pieds carrés.

L'édifice, qui doit ouvrir ses portes en 2026, sera situé au 555, rue Albert. On y trouvera des espaces partagés par la BPO et par BAC, ainsi que des espaces pour chaque entité. Le public peut suivre l'aventure sur un site web consacré au projet :



## Table des matières

Reconnaissance des territoires	7
À propos du Programme du droit de prêt public	9
Membres et personnel	11
Message du directeur et chef de la direction	12
Message de la présidente	14
Message du secrétaire général	16
Commentaires sur le rapport statistique	18
Rapport statistique des activités	20

### PROJET PARTAGÉ FONDÉ SUR UNE CONSULTATION PUBLIQUE



## Reconnaissance des territoires

Le Conseil des arts du Canada reconnaît que le territoire sur lequel nos bureaux sont situés est le territoire non cédé et non revendiqué de la Nation algonquine anishinaabe dont la présence ici remonte à des temps immémoriaux.

Le Conseil reconnaît que les Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Nous saluons leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et nous nous engageons à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de notre nation hôte.

Le Conseil respecte et affirme les droits fondamentaux et issus de traités de tous les peuples autochtones de l'ensemble de ce territoire. Il souscrit et continuera de souscrire aux engagements que nous avons pris envers les nations et peuples autochtones quant à la reconnaissance de l'autodétermination et de la souveraineté.

Le Conseil reconnaît aussi l'oppression historique exercée sur les territoires, les cultures et les premiers peuples de ce qui est appelé aujourd'hui le Canada et il croit ardemment que les arts contribuent au processus de guérison et de décolonisation que nous poursuivons ensemble.

Cette reconnaissance territoriale a été rédigée par des membres de la communauté algonquine, et le Conseil les remercie de leur générosité et de leur collaboration.

#### **ĀDISŌKE: UN NOM POUR L'INSTALLATION**

L'installation partagée sera aménagée sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinaabeg, qui vit dans la région depuis des temps immémoriaux. Le terrain entourant la chute des Chaudières est un lieu de rassemblement sacré pour de nombreuses Premières Nations, dont les Anishinaabeg, en raison de son association au portage et à la route commerciale qu'empruntaient les peuples autochtones le long de la rivière des Outaouais (Kichi Sipi).





Après mûre réflexion, la nation hôte et l'équipe de projet ont choisi le nom Ādisōke, un mot qui désigne l'art du récit.

Photo: Avec l'aimable autorisation de Bibliothèque publique d'Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Ville d'Ottawa

L'aménagement d'une bibliothèque publique communautaire, d'une bibliothèque nationale et d'archives nationales à cet endroit présente une occasion de réfléchir à la nature du transfert du savoir et de l'apprentissage qui se déroulera dans ce bâtiment et au rapport entre cette dimension et la nation algonquine Anishinaabeg, les communautés autochtones d'Ottawa et celles de partout au pays. L'inclusion du savoir traditionnel autochtone enrichit l'identité et la vision du projet.

Au fil du processus d'engagement et de collaboration, il est devenu évident que ce nouveau bâtiment, conçu pour être inclusif et accueillant pour toutes et tous, pourrait porter un nom en anishinābemowin, la langue algonquine.

## À propos du Programme du droit de prêt public

Le Programme du droit de prêt public (DPP) du Canada a été créé en 1986 et offre depuis une compensation annuelle aux auteurs pour la disponibilité de leurs livres dans les bibliothèques publiques. Les auteurs canadiens sont invités à inscrire leurs titres auprès du Programme pendant la période d'inscription, qui s'étend du 15 février au 1er mai de chaque année. Les œuvres littéraires (roman, poésie, théâtre, essai et livre jeunesse) et les études de divers genres peuvent être admissibles au Programme. Les contributions écrites originales, l'illustration, la photographie, la traduction et la narration, à titre d'apport à un titre inscrit, sont admissibles à un paiement. Les titres font l'objet d'une recherche annuelle dans un groupe sélectionné de réseaux de bibliothèques publiques à travers le Canada en vue de calculer les paiements aux créateurs.

Les paiements versés aux auteurs, dont le seuil est établi à 50 \$, sont déterminés en fonction de la présence des titres admissibles dans l'échantillonnage annuel des bibliothèques publiques. Le taux de rémunération accordé à un titre admissible est déterminé en fonction d'une grille de paiements, qui comprend quatre niveaux correspondant au nombre d'années pendant lesquelles un titre a été inscrit au sein du Programme. Tous les ans, le budget disponible, combiné aux résultats de l'échantillonnage des bibliothèques et au nombre de demandes admissibles, servent à déterminer le montant maximum que peut recevoir un auteur. En 2021-2022, ce montant s'établissait à 4 500 \$.

La Commission du droit de prêt public (CDPP) est un organisme consultatif permanent du Conseil des arts du Canada. Elle est responsable de la surveillance administrative du Programme et veille au respect des critères d'admissibilité, de la méthodologie d'échantillonnage et des politiques générales du Programme. La CDPP est constituée de membres issus des deux communautés linguistiques officielles qui fournissent une expertise et prodiguent des conseils au Programme en leur qualité d'auteurs, d'éditeurs, de bibliothécaires et de représentants du gouvernement.

#### MATÉRIAUX ET CONSTRUCTION D'ĀDISŌKE

L'eau, la pierre et le bois constituent le socle du travail de conception, qui vise à ce que les textures et les thèmes ressortent autant le jour que la nuit.





La sinuosité de la toiture, la chaleur du bois et le gris de la pierre de l'extérieur de l'installation évoquent le paysage et ses matières. Les architectes ont dessiné une installation témoignant de la riche histoire et de la beauté naturelle de la région : sa forme rappelle la rivière des Outaouais, tandis que le revêtement de pierre et de bois évoque l'escarpement et l'espace vert des alentours.

La conception utilise du cèdre qui sera traité et scellé pour résister aux intempéries hivernales et à la patine naturelle du soleil. Les tons chauds du bâtiment s'agenceront aux changements de saison.

Les fenêtres, les étages supérieurs et le toit offrent des panoramas inégalés de la rivière des Outaouais et des collines de la Gatineau. Le vitrage des fenêtres, clair ou teinté, sera recouvert d'un frittage de céramique pour réduire le risque de collision d'oiseaux.

Photo: Avec l'aimable autorisation de Bibliothèque publique d'Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Ville d'Ottawa



## Membres et personnel

(au 31 mars 2022)

#### Commission

Mélikah Abdelmoumen (présidente) ÉCRIVAINE

Russell Wangersky (vice-président) ÉCRIVAIN

Semareh Al-Hillal ÉDITRICE

Marc-André Audet

ÉDITEUR

Richard Davis (membre d'office) DÉPARTEMENT DU PATRIMOINE CANADIEN

Mélanie Dumas (membre d'office) BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Allison Bullock (membre d'office) BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

Marilyn Desrosiers (membre d'office) CONSEIL DES ARTS DU CANADA

Laurie D, Graham ÉCRIVAINE

Bilal Hashmi TRADUCTEUR

Charles Leblanc ÉCRIVAIN

Pilar Martinez BIBLIOTHÉCAIRE

Sylvie Thibault BIBLIOTHÉCAIRE

David Chariandy ÉCRIVAIN

Maya Cousineau Mollen ÉCRIVAINE

#### Comité exécutif

Mélikah Abdelmoumen (présidente)

Russell Wangersky (vice-président)

Semareh Al-Hillal

Marc-André Audet

Laurie D. Graham

Charles Leblanc

Pilar Martinez

Sylvie Thibault

#### Personnel

Peter Schneider (secrétaire général)

Marilyne Bonsirven (agente de programme)

Céline Gratton (coordonnatrice)

Aleksandra Rakovic (coordinatrice par intérim)

Sarha Constant (adjointe administrative)

## Message du directeur et chef de la direction



Pour une deuxième année, la pandémie a continué à bouleverser le quotidien des créatrices et créateurs du secteur littéraire et des artistes en général et les répercussions se font encore sentir. Comme c'est le cas pour l'ensemble du secteur artistique, le milieu littéraire reste fragile. Bien sûr, il ne dépend pas de la présence du public comme les arts vivants. Mais il demeure primordial de soutenir les autrices et les auteurs afin qu'ils puissent gagner leur vie. Nous avons besoin d'eux

pour reconstruire le milieu artistique et culturel. Voilà pourquoi le Programme de droit de prêt public (DPP) est vital. Il continue à fournir un soutien direct essentiel et très apprécié aux auteurs et autres créatrices et créateurs littéraires. D'ailleurs, on assiste de plus en plus, lorsque vient le temps de leur remettre des chèques, à une vague de reconnaissance et cela nous fait chaud au cœur.

Grâce aux récents investissements historiques, le budget des paiements du DPP s'élève maintenant à près de 15 millions de dollars annuellement. Je suis particulièrement heureux de cette augmentation qui bénéficie à toutes les autrices et tous les auteurs. Mais cela signifie également que les communautés francophones hors Québec et anglophones au Québec sont renforcées et soutenues comme jamais auparavant par les paiements du DPP pour les livres qui se trouvent dans les catalogues des bibliothèques publiques. Environ 9 % du budget global des paiements du DPP est maintenant distribué aux créatrices et créateurs dont les livres ont été publiés en français alors qu'ils résident à l'extérieur du Québec et à ceux dont les livres sont publiés en anglais alors qu'ils résident au Québec, soit environ 1,3 million de dollars par an.

Je tiens à féliciter la commission du DPP (qui est un organisme consultatif permanent du Conseil des arts du Canada) pour le travail remarquable qu'elle accomplit. Grâce à elle, le DPP continue d'étendre sa portée pour inclure de nouveaux partenaires de bibliothèques publiques et il rend ainsi hommage à la mission publique essentielle des bibliothèques qui permet le libre accès au contenu littéraire.

J'aimerais également remercier le personnel du DPP et tous ceux qui contribuent à rendre notre paysage littéraire si dynamique. Encore une fois cette année, la lecture nous a permis d'échapper à la solitude tout en renforçant nos liens sociaux. Merci à tous ceux qui nous permettent d'innover et de garder la littérature si présente dans nos vies.

Simon Brault, O.C., O.Q.

Directeur et chef de la direction, Conseil des arts du Canada

## Message de la présidente

Voici donc mon dernier message en tant que présidente de la CDPP, après deux années exceptionnelles à tous égards.

Exceptionnelles parce qu'elles ont été deux années de pandémie, et que je suis sans doute la première présidente qui ait dirigé toutes les réunions, fait toutes les rencontres et mené toutes ses activités depuis chez elle, par visioconférence ou par téléphone. Au moment où j'écris ces lignes, je ne sais toujours pas si j'aurai l'occasion d'enfin voir mes collègues de la commission en chair et en os au moins de juin 2022, lors de la dernière assemblée générale que je dirigerai.

Je suis néanmoins émue de pouvoir dire que de cette adversité est née une grande fraternité au sein de notre groupe. Il y avait, dans ces rencontres qu'il n'était pas possible de faire « en présentiel », beaucoup de solidarité, et même de l'affection.

Je n'oublierai pas non plus les liens spéciaux que j'ai noués avec notre viceprésident, Russell Wangersky, ainsi qu'avec Peter Schneider et son équipe. Ces années ont été rudes pour tout le monde et il nous a souvent fallu nous retrouver (virtuellement) pour discuter épreuves que l'équipe a dû surmonter au fil de cette période difficile pour nous tous. Malgré toutes les embûches, les changements, les imprévus et les circonstances parfois très difficiles (notamment à Ottawa au début de l'année), le travail a été fait, les engagements envers la communauté des auteur rices respectés, les étapes franchies avec patience et beaucoup de résilience. Je quitte mon poste en juin après avoir beaucoup appris de ces collègues dont certains sont devenus des amis.

Enfin, je ne peux pas partir sans parler de ce que cela signifie pour moi d'avoir présidé une commission dont le rôle et la fonction sont si importantes au sein de la communauté littéraire. Le programme du CDPP, foncièrement démocratique et égalitaire, est l'une des choses les plus positives auxquelles il m'ait été donné de contribuer. Son aspect profondément inclusif, au sein de la communauté mais aussi au sein de la Commission elle-même, compte énormément pour moi.

Ma dernière année au sein de la CDPP est aussi celle où, après être devenue présidente de la commission, je suis devenue rédactrice en chef de la revue Lettres québécoises. Je me demande si cela aurait été possible, il y a quelques années... Et que dire du moment où a eu lieu cette rencontre entre Mélikah Abdelmoumen, fille d'immigré tunisien, présidente de la CDPP, et Jesse Wente, magnifique écrivain et journaliste ojibwé, président du C.A. du Conseil des arts du Canada ? Mémorable, marquant pour moi, et encore, probablement inimaginable il y a quelques années.

Je suis convaincue que l'esprit égalitaire, démocratique et inclusif qui anime la CDPP et son équipe, esprit lui-même rattaché à la vision du Conseil des arts, sont pour quelque chose dans ces progrès au sein de nos communautés. Changer les choses n'est jamais facile, on tâte, on cherche, on se trompe parfois. Mais il reste qu'aujourd'hui, en quittant la CDPP, je mesure combien malgré les obstacles, les imprévus, malgré la difficulté d'accomplir cette mission de démocratisation et d'inclusion, la complexité de la tâche, tout cela en vaut la peine. Et je finis ces deux ans de « présidente en temps de pandémie » non pas découragée ou épuisée, mais plutôt remplie d'espoir.

Mélikah Abdelmoumen Présidente, Commission du DPP

## Message du secrétaire général

Depuis l'envoi des tout premiers chèques en mars 1987, le Programme du droit de prêt public (ou Programme du DPP) a versé des paiements annuels à un nombre croissant de bénéficiaires. Cette année, 18 139 personnes ont reçu de l'argent du Programme du DPP, profitant ainsi de la plus grande distribution de fonds (environ 15 millions de dollars) de l'histoire du Programme, et ce, grâce à l'investissement transformateur dans le budget de paiement des auteurs par le Conseil des arts du Canada entre 2017 et 2020.

Parallèlement à l'augmentation récente du budget de paiement, les versements de février 2022 ont été calculés à partir des données d'un nombre record de collections de bibliothèques publiques sélectionnées par la Commission : en écho à l'anniversaire du Programme, 35 réseaux de bibliothèques, représentant des collections de toutes les provinces et de tous les territoires du pays, ont participé à l'échantillonnage cette année, malgré les contraintes opérationnelles dues à la pandémie de COVID-19.

Cette année, le personnel qui travaille loyalement à émettre les chèques et à réunir les autres documents requis pour l'envoi de masse a fait face à une situation sans précédent au centre-ville d'Ottawa. L'occupation des rues entourant notre siège national pendant plusieurs semaines a créé des obstacles inattendus et forcé les quelques membres du personnel essentiel à tenter de se frayer un chemin de manière sécuritaire dans l'immeuble du Conseil des arts. Finalement, les chèques du Programme du DPP ont été envoyés à la fin du mois de février, seulement 13 jours après la date d'envoi prévue. En nous unissant pour remplir notre mission durant un état d'urgence, nous avons réussi en dépit des circonstances.

C'est avec espoir et dans l'attente de jours meilleurs que nous avons choisi d'illustrer le rapport de cette année avec un aperçu de la nouvelle installation partagée qui est en construction non loin de notre siège national. Depuis sa création, la Commission du droit de prêt public compte à sa table un représentant de Bibliothèque et Archives Canada. Pendant de nombreuses années, elle a également alimenté ses résultats des données de collections fournies par la Bibliothèque publique d'Ottawa. C'est donc pour nous un grand plaisir de communiquer la vision de cette installation partagée nommée Ādisōke qui, une fois terminée, accueillera des visiteurs de tout près comme de très loin.

Cette année marque pour moi un jalon professionnel dans l'équipe, puisque cela fait maintenant 10 ans que je suis secrétaire général pour la Commission du droit de prêt public. C'est un rare privilège d'avoir pu soutenir le travail du Programme du DPP pendant plus d'une décennie de progrès et de changement positif constant, en étroite collaboration avec de nombreuses personnes, notamment Marilyn Desrosiers, dont la fonction de directrice vient d'être doublée de celle représentante d'office du Conseil des arts du Canada à la Commission du DPP. Beau temps, mauvais temps, tout au long de la dernière année d'événements inattendus et de distanciation forcée que nous avons traversée, les membres de la Commission m'ont également incité à garder le cap, en particulier Mélikah Abdelmoumen et Russell Wangersky, respectivement présidente et vice-président du Programme du DPP, qui font tous deux constamment preuve de patience et de bienveillance dans l'exercice de leur leadership.

Peter Schneider Gestionnaire et secrétaire général

# Commentaires sur le rapport statistique

Le rapport de la 36° année du Programme de droit de prêt public (DPP) donne un aperçu de l'incidence des ressources budgétaires supplémentaires, des nouveaux critères de programme, des résultats continus de l'application de la grille de paiements et des seuils de paiement minimaux et maximaux. Conformément à la pratique habituelle, les statistiques reposent sur trois éléments : le nombre d'auteurs, le nombre de titres et les paiements.

Le total de l'enveloppe des paiements du programme de DPP a augmenté et s'élève à 14 999 662,90 \$. Au total, 527 dossiers d'auteurs ont été fermés en 2021 en raison de la limite de 25 ans sur les inscriptions actives ou parce qu'aucun titre n'avait été découvert après cinq ans de recherche ou parce que certains auteurs ont cessé d'être actifs pour diverses raisons (tel qu'un décès). Parallèlement, 791 nouveaux auteurs se sont inscrits au DPP pour la première fois en 2021. Le nombre d'auteurs inscrits s'établit maintenant à 20 277. Le nombre d'inscrits actifs devrait continuer d'augmenter au cours des prochaines années, car les nouveaux auteurs qui s'inscrivent au DPP chaque année sont plus nombreux que ceux qui perdent le statut de participant actif.



Le nombre de chèques émis par le Programme a augmenté cette année, passant de 17 925 à 18 139. Comme par les années passées, le paiement minimal fourni par le Programme était de 50 \$. Dans le cycle du Programme de cette année, le paiement moyen a légèrement augmenté, passant de 826 \$ à 827 \$; le paiement médian par auteur a diminué : il est passé de 406,24 \$ à 402.96 \$. Le paiement maximal par titre (8 x le tarif de référence de la catégorie I) a diminué, passant de 507,76 \$ à 503,68 \$. Pour une troisième année de suite, le paiement maximal à une même personne s'est chiffré à 4 500,00 \$. La Commission du DPP a réussi

à concevoir et à mettre en œuvre une approche élargie d'échantillonnage des catalogues des bibliothèques, approche qui est entrée en vigueur en 2018 : la recherche des œuvres créées dans toutes les langues se fait dans une sélection de catalogues de bibliothèques de l'ensemble du Canada. Les données des bibliothèques de chaque province et territoire ont été intégrées à l'échantillon, ce qui se traduit par une augmentation importante de la portée du Programme et par des retombées supérieures pour tous les participants actifs.

Cette année, 686 nouveaux titres de livres audio ont été inscrits, ce qui représente 21% d'augmentation des nouveaux titres de livres audio par rapport à l'année précédente. 85 % (584) de ces nouveaux titres de livres audio inscrits cette année étaient admissibles, 42 % (289) ont été trouvés dans les catalogues des bibliothèques et ont généré des paiements totalisant 33 786,24 \$. Depuis l'introduction des livres audio dans le programme DPP en 2019, un total de 1 841 titres de livres audio ont été inscrits, et 1 588 étaient admissibles en 2021-22.

## Rapport statistique des activités

## Survol de la 36<sup>e</sup> année du Programme du DPP

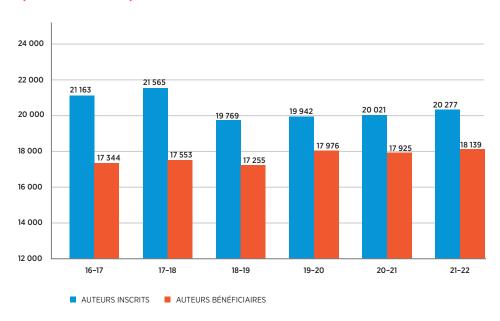
	2020-21	2021-22	Variation
Auteurs inscrits	20 021	20 277	1,28 %
Auteurs ayant reçu un paiement	17 925	18 139	1,19 %
Titres inscrits	87 772	90 117	2,67 %
Titres admissibles	87 310	89 551	2,57 %
Titres payés	79 452	81 328	2,36 %
Somme versée aux auteurs	14 799 693 \$	14 999	1,35 %
Paiement moyen	826,00\$	827,00 \$	0,12 %
Paiement minimum	50,00\$	50,00\$	0,00 %
Paiement médian	\$406,24\$	402,96\$	-0,81%
Paiement maximum	4 500,00 \$	4 500,00 \$	0,00 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie I)	507,76 \$	503,68 \$	-0,80 %
Montant maximum payé pour un livre (catégorie II)	406,24\$	402,96\$	-0,81%
Montant maximum payé pour un livre (catégorie III)	355,44\$	352,56 \$	-0,81%
Montant maximum payé pour un livre (catégorie IV)	304,64\$	302,24 \$	-0,79 %

## Nouveaux auteurs (2021-2022)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nouveaux auteurs inscrits			
Anglophones			503
Francophones			288
Total	869	792	791
Nouveaux auteurs ayant reçu un paiement			
Anglophones			403
Francophones			255
Total	728	637	658
Montants payés aux nouveaux auteurs			
Anglophones			175 199 \$
Francophones			107 394 \$
Total	295 739 \$	262 674 \$	282 593 \$

Note: Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

## Auteurs inscrits et auteurs bénéficiaires (2017-2022)



## Aperçu historique (1986-2022)

		Auteurs inscrits	Auteurs ayant reçu un paiement	Paiement moyen	Paiement médian	Titres admissibles	Titres ayant reçu un paiement	Valeur maximale par titre	Total versé aux auteurs
86-87	1	4 553	4 377	628\$	N/A	14 138	N/A	400,00\$	2 747 949 \$
87-88	2	5 638	5 200	670\$	N/A	18 611	N/A	390,00\$	3 484 988 \$
88-89	3	6 713	5 718	694\$	N/A	22 519	N/A	400,00\$	3 970 947 \$
89-90	4	7 153	6 405	729\$	N/A	24 954	N/A	400,00\$	4 667 214 \$
90-91	5	7 681	6 962	772 \$	N/A	27 192	24 065	420,00\$	5 371 927 \$
91-92	6	8 125	7 699	805\$	N/A	30 340	26 672	432,50 \$	6 200 426 \$
92-93	7	8 801	8 393	821\$	N/A	32 744	29 461	437,00 \$	6 890 845 \$
93-94	8	9 689	9 082	684\$	N/A	34 589	32 194	363,00\$	6 212 600 \$
94-95	9	10 274	9 604	651\$	N/A	37 168	34 405	339,00 \$	6 251 784 \$
95-96	10	10 555	10 172	598\$	N/A	39 539	36 525	313,00 \$	6 077 961 \$
96-97	11	11 262	10 730	559\$	N/A	41 909	38 877	293,50 \$	6 000 406 \$
97-98	12	11 557	11 151	720 \$	N/A	44 360	40 781	390,00\$	8 030 000 \$
98-99	13	11 986	11 602	695\$	N/A	46 928	42 785	378,00 \$	8 059 252 \$
99-00	14	12 523	12 148	663\$	N/A	49 332	45 655	344,50\$	8 052 114 \$
00-01	15	13 041	12 740	679\$	N/A	52 123	48 346	352,50 \$	8 650 376 \$
01-02	16	13 546	13 269	727 \$	N/A	55 443	50 878	367,50 \$	9 653 043 \$
02-03	17	14 205	13 889	694\$	357 \$	58 973	53 532	348,50\$	9 639 776 \$
03-04	18	14 792	14 435	619 \$	326 \$	61 175	56 243	296,70 \$	8 938 460 \$
04-05	19	15 347	14 441	621\$	302\$	63 988	54 776	301,70 \$	8 962 741 \$
05-06	20	15 899	14 972	601\$	287 \$	67 142	57 709	287,35 \$	9 001 099 \$
06-07	21	16 414	15 417	588\$	281\$	70 090	59 979	281,05\$	9 062 476 \$
07-08	22	17 028	15 993	570 \$	280 \$	73 075	62 631	268,10 \$	9 115 095 \$
08-09	23	17 532	16 514	600\$	292 \$	76 542	65 345	280,00\$	9 901 024 \$
09-10	24	18 157	17 058	583\$	296\$	78 768	68 287	348,60\$	9 939 089 \$
10-11	25	18 692	17 487	566\$	282 \$	81 663	70 865	339,22\$	9 901 337 \$
11-12	26	19 265	17 885	555\$	269 \$	85 196	72 870	336,00 \$	9 921 248 \$
12-13	27	19 825	18 186	537\$	262 \$	88 300	74 246	336,70 \$	9 766 310 \$
13-14	28	20 218	18 668	523\$	237 \$	91 738	77 479	367,99 \$	9 762 247 \$
14-15	29	20 504	16 865	577\$	275 \$	94 975	80 034	356,30 \$	9 737 850 \$
15-16	30	20 749	17 169	568\$	269 \$	94 776	82 734	355,60 \$	9 757 774 \$
16-17	31	21 163	17 344	563\$	264 \$	98 413	85 419	352,10 \$	9 758 100 \$
17-18	32	21 565	17 553	556\$	254 \$	101 477	87 083	355,25\$	9 765 635 \$
18-19	33	19 769	17 255	712 \$	353 \$	83 120	75 981	412,30 \$	12 282 713 \$
19-20	34	19 942	17 976	822\$	401\$	85 421	78 232	467,88\$	14 781 301 \$
20-21	35	20 021	17 925	826\$	406\$	87 310	79 452	507,76 \$	14 799 693 \$
21-22	36	20 277	18 139	827 \$	403 \$	89 551	81 328	503,68 \$	14 999 663 \$

## Répartition des paiements aux auteurs

### 1. Paiements par intervalle et par langue (2021-2022)

Paiements	Langue	Auteurs	% du total des auteurs	Somme versée	% du budget total
	A	1 051	69.65 %		
Seuil non	F F	458	30,35 %		
atteint	A+F	1509	100 %		
	A	5 659	31,20 %	1084086\$	7,23 %
De 50,00 \$	F	3 412	18,81 %	676 037 \$	4,51 %
à 402,96\$	A+F	9 071	50,01%	1 760 122 \$	11,73 %
	A	2 314	12,76 %	1340 574 \$	8,94 %
De 402,97 \$	F	1 421	7,83 %	843 894 \$	5,63 %
à 827,00 \$	A+F	3 735	20,59 %	2 184 468 \$	14,56 %
	А	516	2,84 %	469 348 \$	3,13 %
De 827,01\$	F	335	1,85 %	304 145 \$	2,03 %
à 999,99\$	A+F	851	4,69 %	773 493 \$	5,16 %
	А	1409	7,77 %	1 946 415 \$	12,98 %
De 1 000,00 \$ à 1 999,99 \$	F	1033	5,69 %	1 441 553 \$	9,61%
α 1 999,99 φ	A+F	2 442	13,46 %	3 387 968 \$	22,59 %
	А	486	2,68 %	1171024\$	7,81 %
De 2 000,00 \$ à 2 999,99 \$	F	386	2,13 %	938 039 \$	6,25 %
α 2 333,33 ψ	A+F	872	4,81 %	2 109 062 \$	14,06 %
	А	306	1,69 %	1107862\$	7,39 %
De 3 000,00 \$ à 4 499 99 \$	F	243	1,34 %	891 187 \$	5,94 %
α	A+F	549	3,03 %	1999049\$	13,33 %
	А	298	1,64 %	1 341 000 \$	8,94 %
Maximum 4 500,00 \$	F	321	1,77 %	1444500\$	9,63 %
	A+F	619	3,41 %	2 785 500 \$	18,57 %
	А	10 988	60,58 %	8 460 308 \$	56,40 %
Total avec paiement	F	7 151	39,42 %	6 539 354 \$	43,60 %
paiement	A+F	18 139	100 %	14 999 662 \$	100 %

Note: Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

La **médiane** est le nombre qui permet de couper la population étudiée en deux groupes égaux. En février 2022, 9 071 auteurs (50,01 %) ont reçu 402,96 \$ ou moins. Ils se sont partagé 11,73 % du budget.

Moyenne: En février 2022, le paiement moyen était de 827,00 \$.

12 806 auteurs (70,60 %) ont reçu 827,00 \$ ou moins. Ils se sont partagé 26,30 % du budget. 5 333 auteurs (29,40 %) ont reçu plus de 827,00 \$. Ils se sont partagé 73,70 % du budget.

## Répartition des paiements aux auteurs

## 2. Paiements par province et territoire (2021-2022)

Province / territoire	Auteurs inscrits	% du total des auteurs inscrits	Nombre de paiements	% du total des auteurs payés	% des auteurs recevant un paiement	Somme versée	% du budget total
Terre-Neuve-et-Labrador	267	1,32 %	249	1,37 %	93,26 %	161 432 \$	1,08 %
Nouvelle-Écosse	709	3,50 %	638	3,52 %	89,99 %	449 064 \$	2,99 %
Île-du-Prince-Édouard	83	0,41 %	72	0,40 %	86,75 %	52 820 \$	0,35 %
Nouveau-Brunswick	484	2,39 %	438	2,41 %	90,50 %	268 170 \$	1,79 %
Québec	7 790	38,42 %	7 137	39,35 %	91,62 %	6 498 776 \$	43,33 %
Ontario	5 738	28,30 %	4 963	27,36 %	86,49 %	3 916 267 \$	26,11 %
Manitoba	452	2,23 %	393	2,17 %	86,95 %	261 389 \$	1,74 %
Saskatchewan	361	1,78 %	333	1,84 %	92,24 %	238 991 \$	1,59 %
Alberta	1040	5,13 %	929	5,12 %	89,33 %	753 089 \$	5,02 %
Colombie-Britannique	2 793	13,77 %	2 484	13,69 %	88,94 %	1962203\$	13,08 %
Territoires du Nord-Ouest	21	0,10 %	21	0,12 %	100,00 %	11 459 \$	0,08 %
Yukon	28	0,14 %	26	0,14 %	92,86 %	15 905 \$	0,11 %
Nunavut	3	0,01%	3	0,02 %	100,00 %	2 020 \$	0,01%
À l'étranger	508	2,51%	453	2,50 %	89,17 %	408 078 \$	2,72 %
Total	20 277	100 %	18 139	100 %	89,46 %	14 999 663 \$	100 %

**Exemple :** En 2021-2022, 88,94 % des auteurs de la Colombie-Britannique qui se sont inscrits ont touché un paiement. Ils représentent 13,69 % des auteurs payés. Ils se sont partagé 13,08 % du budget des paiements.

## Paiements par province et territoire (2021-2022)



## Nouveaux titres (2021-2022)

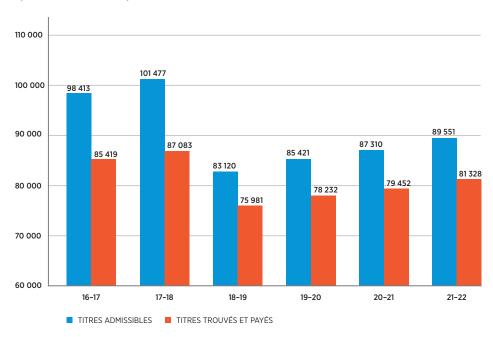
	2019-20	2020-21	2021-22	Livres audio
Nouveaux titres inscrits	S			
Anglais			3 791	592
Français			2 213	92
Bilingues			28	0
Autres			111	2
Total	6 214	5 885	6 143	686
Nouveaux titres admiss	sibles			
Anglais			3 392	505
Français			2 058	77
Bilingues			22	0
Autres			105	2
Total	5 702	5 423	5 577	584
Nouveaux titres trouvé	s dans les bibliothèques :	sélectionnées		
Anglais			2 230	222
Français			1872	66
Bilingues			16	0
Autres			25	1
Total	4 369	4 119	4 143	289
Montants payés pour le	es nouveaux titres			
Anglais			576 416 \$	25 340 \$
Français			522 015 \$	8 415 \$
Bilingues			2 999 \$	0\$
Autres			3 458 \$	31\$
Total	1169 082 \$	1 095 172 \$	1104 888 \$	33 786 \$

## Nouveaux titres admissibles par langue et par catégorie (2021-2022)

Catégorie	Anglais	Français	Bilingues	Autres	Total	% du total des titres
Jeunesse	734	795	4	25	1558	27,94 %
Fiction	1657	689	0	44	2 390	42,85 %
Poésie	236	129	8	7	380	6,81 %
Théâtre	21	24	1	1	47	0,84 %
Essai*	744	421	9	28	1202	21,55 %
Total	3 392	2 058	22	105	5 577	
Langue exprimée en % du total des titres admissibles	60,82 %	36,90 %	0,39 %	1,88 %		

<sup>\*</sup>La catégorie « essai » comprend les ouvrages savants.

## Titres admissibles et titres trouvés et payés (2017-2022)



## Titres admissibles par langue

Langue	Année	Nombre de titres	Croissance par rapport à l'année précédente
Anglais	2019-20	46 779	2,06 %
	2020-21	47 724	2,02 %
	2021-22	49 094	2,87 %
Français	2019-20	36 923	3,73 %
	2020-21	37 888	2,61 %
	2021-22	38 753	2,28 %
Bilingue	2019-20	358	0,28 %
	2020-21	346	-3,35 %
	2021-22	355	2,60 %
Autre	2019-20	1 361	2,18 %
	2020-21	1 3 5 2	-0,66 %
	2021-22	1 349	-0,22 %
Total	2019-20	85 421	2,77 %
	2020-21	87 310	2,21 %
	2021-22	89 551	2,57 %

## Titres admissible trouvés et payés (2021-2022)

Langue	Nombre de titres	Pourcentage
		57.000/
Anglais	43 156	53,06 %
Français	37 057	45,56 %
Bilingue	318	0,39 %
Autre	797	0,98 %
Total	81 328	100 %

## Titres admissibles par catégorie et par langue (2021-2022)

Catégorie	Langue	Nombre de titres	% des titres d'une même langue	% de tous les titres de la catégorie	% de tous les titres inscrits
Jeunesse	Anglais	13 124	26,73 %	45,16 %	14,66 %
	Français	15 444	39,85 %	53,15 %	17,25 %
	Bilingue	55	15,49 %	0,19 %	0,06 %
	Autre	436	32,32 %	1,50 %	0,49 %
	Total	29 059			32,45 %
Fiction	Anglais	14 309	29,15 %	55,74 %	15,98 %
	Français	10 912	28,16 %	42,51 %	12,19 %
	Bilingue	31	8,73 %	0,12 %	0,03 %
	Autre	419	31,06 %	1,63 %	0,47 %
	Total	25 671			28,67 %
Poésie	Anglais	4 149	8,45 %	54,88 %	4,63 %
	Français	3 095	7,99 %	40,94 %	3,46 %
	Bilingue	97	27,32 %	1,28 %	0,11 %
	Autre	219	16,23 %	2,90 %	0,24 %
	Total	7 560			8,44 %
Théâtre	Anglais	998	2,03 %	58,47 %	1,11 %
	Français	679	1,75 %	39,78 %	0,76 %
	Bilingue	7	1,97 %	0,41 %	0,01 %
	Autre	23	1,70 %	1,35 %	0,03 %
	Total	1 707			1,91 %
Essai*	Anglais	16 514	33,64 %	64,62 %	18,44 %
	Français	8 623	22,25 %	33,74 %	9,63 %
	Bilingue	165	46,48 %	0,65 %	0,18 %
	Autre	252	18,68 %	0,99 %	0,28 %
	Total	25 554			28,54 %
Total	Anglais	49 094			54,82 %
	Français	38 753			43,27 %
	Bilingue	355			0,40 %
	Autre	1349			1,51 %
Total de toutes	les catégories	89 551			100 %

**Note:** Les montants totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

**Exemple :** Les 16 514 essais en anglais représentent: 33,64 % de tous les titres admissibles en anglais; 64,62 % de tous les essais et études; et 18,44 % de tous les titres admissibles.

La catégorie « essai » comprend également les ouvrages savants.

## ESPACE DE RÉCIT ET DE RENCONTRE : POINTS SAILLANTS DU BÂTIMENT



La salle polyvalente d'Ādisōke sera située du côté nord-ouest du bâtiment. Ses hautes fenêtres orientées vers l'ouest donnent sur le cercle de rassemblement et l'amphithéâtre en plein air. On y accueillera des conférences, des auteures, des auteurs et des artistes de diverses disciplines. Quand les sièges seront rétractés, la salle deviendra une vaste zone pouvant accueillir des événements.



La salle autochtone a été conçue en collaboration avec des aînées, des aînés et des membres de la Première Nation Kitigan Zibi Anishinābeg et la Première Nation algonquine de Pikwakanagan. La culture, les langues et le savoir autochtones y seront à l'honneur.

Photo : Avec l'aimable autorisation de Bibliothèque publique d'Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Ville d'Ottawa

## Bibliothèques publiques partenaires

## Les bibliothèques suivantes ont participé à des échantillonnages antérieurs :

### NL

Bibliothèques publiques de Terre-Neuve et Labrador

#### NS

Bibliothèque publique de Halifax Catalogue provincial de la Nouvelle-Écosse

#### PE

Bibliothèques publiques de l'Île-du-Prince-Édouard

#### NB

Bibliothèque publique de Moncton Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

### QC

Bibliothèque de Brossard
Bibliothèque de Granby
Bibliothèque de Laval
Bibliothèque de Montréal
Bibliothèque de Québec
Bibliothèque de Saguenay
Bibliothèque de Sherbrooke
Bibliothèque de St-Jean-sur-Richelieu
Bibliothèque de St- Léonard
Bibliothèque de Trois-Rivières
Bibliothèque municipale de Gatineau
Grande Bibliothèque
Réseau biblio - Le Bas-Saint-Laurent
Réseau biblio - La Mauricie

Réseau biblio - La Mauricie Réseau biblio - Les Laurentides

Reseau Dibilo - Les Laurentides

Réseau biblio - Outaouais

Réseau biblio - Saguenay-Lac-St-Jean

#### ON

Bibliothèque publique de Etobicoke Bibliothèque publique du Grand Sudbury Bibliothèque publique Kingston-Frontenac Bibliothèque publique de Hamilton Bibliothèque publique de Kitchener Bibliothèque publique de London Bibliothèque publique de Markham Bibliothèque publique de Mississauga Bibliothèque publique de North York Bibliothèque publique d'Ottawa Bibliothèque publique de Toronto

### MB

Bibliothèque publique de Winnipeg Bibliothèque régionale de l'ouest du Manitoba

Coopérative de bibliothèques de Manitoba Spruce (anciennement Bibliothèque régionale du centre-sud du Manitoba)

#### NU

Bibliothèques publiques du Nunavut

### SK

Bibliothèque publique de Régina Bibliothèque publique de Saskatoon Catalogue provincial de la Saskatchewan

#### AB

Bibliothèque publique de Calgary Bibliothèque publique d'Edmonton Consortium régional d'automatisation

#### NT

Bibliothèque publique de Yellowknife

#### BC

Bibliothèque publique de Burnaby
Bibliothèque régionale d'Okanagan
Bibliothèque publique de Vancouver
Bibliothèque publique régionale de
l'île de Vancouver
Bibliothèque publique de Greater Victoria

#### YK

Bibliothèque publique du Yukon

## Le DPP - en quoi sa valeur se mesure

#### Soutien aux auteurs

Dans le cadre du Programme du DPP, plus de 18 000 auteurs canadiens reçoivent une compensation pour la disponibilité de leurs œuvres en bibliothèques. Les paiements varient entre 50 \$ à 4 500 \$ par année. Le contenu admissible comprend des écrits originaux, des traductions, des illustrations, des photographies et des narrations figurant dans les livres imprimés, numériques et audio allant de l'œuvre littéraire à l'ouvrage savant.

### Célébration des bibliothèques

Nous soutenons et célébrons l'accès public au contenu canadien dans les bibliothèques! Le DPP examine les catalogues des réseaux de bibliothèques publiques du Canada afin d'établir ses paiements annuels, en collaborant étroitement avec les bibliothécaires dans toutes les régions du pays. Soutenir le travail du DPP permet aux bibliothèques publiques canadiennes de renforcer leur relation avec les auteurs et les éditeurs, contribuant ainsi à un solide écosystème littéraire pour tous.

#### Enrichissement des lecteurs et auditeurs

Grâce à son système de paiements annuels, le DPP profite directement aux créateurs littéraires canadiens et offre une compensation pour les œuvres nouvelles et récemment publiées dans un large éventail de genres accessibles au public qui lit ou écoute les collections des bibliothèques publiques, année après année, enrichissant ainsi la vie culturelle des générations actuelles et futures.

### **ĀDISŌKE: INSTALLATION PARTAGÉE, USAGES MULTIPLES**



Le Centre de découverte pour les enfants sera un environnement vivant et ludique qui stimule l'expérience sociale et l'imagination des enfants grâce à des activités créatives et constructives, tout en encourageant la lecture et l'attention.

Photo: Avec l'aimable autorisation de Bibliothèque publique d'Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada, Ville d'Ottawa

Les zones de lecture de la BPO seront des espaces magnifiques, remplis de lumière et dotés de vastes collections à découvrir, dans le confort de fauteuils, devant les fantastiques panoramas qu'offrira le cinquième étage.

En franchissant l'une des trois entrées de l'installation, le public accédera au lieu de rassemblement central. Sur tous ses côtés, cet atrium baigné d'une belle lumière offrira des vues dégagées sur l'aménagement paysager entourant la bibliothèque. Le caractère ouvert et décloisonné des lieux évoquera la carboneutralité de l'ouvrage.





## Programme du droit de prêt public

150, rue Elgin CP 1047 Ottawa ON K1P 5V8

La Commission du droit de prêt public (DPP), qui veille à la bonne marche du Programme du DPP, est un organisme consultatif du Conseil des arts du Canada.

